

Le 12 août 2020

Par SDÉ et courriel

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs**
Dossier Régie : R-4045-2018 Phase 1- Étape 3
Notre référence R056133 JOT

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « **Distributeur** ») a pris connaissance de la décision D-2020-108 datée de ce jour, dans laquelle la Régie fait notamment référence au dépôt d'une mise à jour ordonnée, également ce même jour, dans le dossier R-4110-2019, portant sur le Plan d'approvisionnement.

Il souhaite par la présente informer la formation au dossier, ainsi que les intervenants, du contenu de la demande de report d'audience effectuée dans le dossier R-4110-2019, pièce B-0094 de ce dossier, laquelle est jointe à la présente communication.

Le Distributeur analysera la décision D-2020-108 à la lumière de la situation prévalant désormais dans le dossier R-4110-2019 et indique à la Régie qu'il entend rapidement faire un suivi à la Régie à cet égard.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL, avocate

c. c. Intervenants (par courriel seulement)

p.j.